

**Au 31 décembre 2006, 408 000 jeunes préparent un diplôme en apprentissage, dans un centre de formation d'apprentis (CFA) sous tutelle pédagogique du ministère de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture. Les effectifs d'apprentis connaissent une forte progression depuis 2003 (+ 13 % en trois ans), en particulier dans les formations du supérieur qui regroupent désormais près d'un apprenti sur cinq. L'apprentissage traditionnel – très masculin et basé sur le diplôme du CAP et les spécialités de la production – reste dominant, mais cohabite désormais avec un apprentissage post-baccalauréat plus féminisé et s'ouvrant largement sur les spécialités des services (gestion, finances, etc.). Il en résulte une hausse et une diversification des profils scolaires à l'entrée en apprentissage. Cependant, l'extension de l'offre aux niveaux supérieurs n'implique pas pour autant la création d'une « filière apprentissage », l'enchaînement de plusieurs diplômes en apprentissage se limitant souvent aux niveaux V et IV.**

## L'apprentissage : une voie de formation attractive, entre tradition et mutation

Au 31 décembre 2006, près de 408 000 apprentis suivent une formation dans un CFA sous tutelle pédagogique du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, en France métropolitaine ou dans les DOM (graphique 1).

### De plus en plus d'apprentis

Entre 2005 et 2006, le nombre d'apprentis a augmenté de 22 000, soit une croissance de 5,7 % plus marquée que celle de l'année précédente (4,6 % entre 2004 et 2005). Cette nouvelle augmentation des effectifs

poursuit la tendance observée depuis trois ans et confirme l'attraction actuelle pour l'apprentissage.

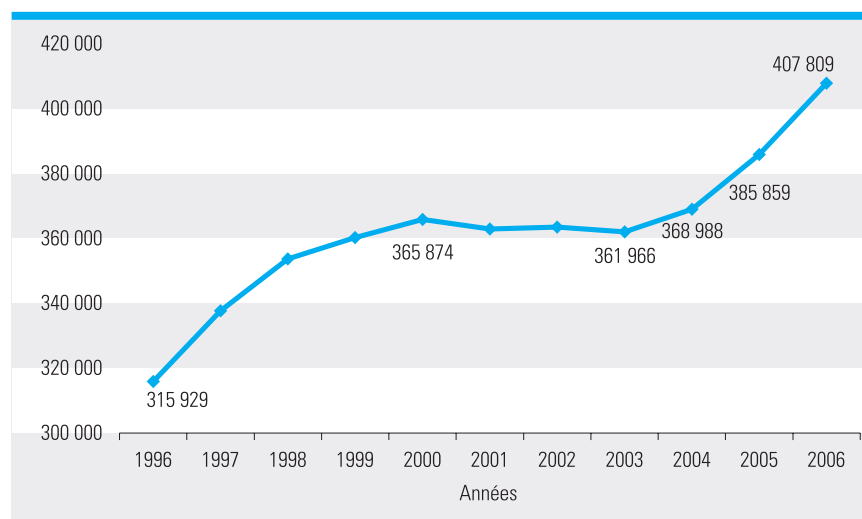
Dans un tel contexte, l'objectif fixé en 2005 par le plan de cohésion sociale d'atteindre le seuil des 500 000 apprentis en 2009 ne s'avère pas hors de portée.

### Le supérieur, moteur de la croissance des effectifs

Longtemps centré uniquement sur la préparation du CAP, l'apprentissage s'est progressivement ouvert à tous les niveaux de formation grâce à la loi Séguin du 23 juillet 1987.

**GRAPHIQUE 1 – Effectifs d'apprentis entre 1996 et 2006**

France métropolitaine + DOM



Source : DEPP-enquête SIFA

**TABLEAU 1 – Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé**  
France métropolitaine + DOM

	Diplômes	Effectif d'apprentis	Dont filles	2006			Évolution 2003-2006 (en %)
				Part des filles selon le diplôme préparé (en %)	Répartition des filles (en %)	Répartition des garçons (en %)	
Niveau V	CAP	179 940	41 800	23,2	33,6	48,7	5,0
	BEP	48 254	12 852	26,6	10,3	12,5	1,6
	Autres	7 197	2 234	31,0	1,8	1,8	11,3
	<b>Total</b>	<b>235 391</b>	<b>56 886</b>	<b>24,2</b>	<b>45,8</b>	<b>63,0</b>	<b>4,5</b>
Niveau IV	BP	42 367	21 653	51,1	17,4	7,3	17,4
	Bac pro	42 709	10 286	24,1	8,3	11,4	19,0
	Autres	6 875	2 329	33,9	1,9	1,6	28,1
	<b>Total</b>	<b>91 951</b>	<b>34 268</b>	<b>37,3</b>	<b>27,6</b>	<b>20,3</b>	<b>18,9</b>
Niveau III	BTS	40 611	17 015	41,9	13,7	8,3	34,3
	DUT	5 157	2 033	39,4	1,6	1,1	19,2
	Autres	4 548	2 353	51,7	1,9	0,8	24,7
	<b>Total</b>	<b>50 316</b>	<b>21 401</b>	<b>42,5</b>	<b>17,2</b>	<b>10,2</b>	<b>31,7</b>
Niveau II	Licence	7 129	3 094	43,4	2,5	1,4	137,3
	Maîtrise	861	372	43,2	0,3	0,2	-58,4
	Autres	8 471	4 432	52,3	3,6	1,4	11,4
	<b>Total</b>	<b>16 461</b>	<b>7 898</b>	<b>48,0</b>	<b>6,4</b>	<b>3,0</b>	<b>29,9</b>
Niveau I	Ingénieur	7 891	1 001	12,7	0,8	2,4	26,9
	Master	4 761	2 512	52,8	2	0,8	43 181,8
	Autres	1 038	316	30,4	0,3	0,3	-51,7
	<b>Total</b>	<b>13 690</b>	<b>3 829</b>	<b>28,0</b>	<b>3,1</b>	<b>3,5</b>	<b>63,4</b>
<b>Total</b>	<b>407 809</b>	<b>124 282</b>	<b>30,5</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>12,7</b>	

Source : DEPP-enquête SIFA

N.B. À partir de la rentrée 2003 et la mise en place des cursus LMD, les masters remplacent progressivement les maîtrises et les DESS. En 2003, 11 apprentis préparaient un master.

La diffusion de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur a débuté au milieu des années 90, les effectifs d'apprentis aux niveaux post- baccalauréat ont progressé de 12 % par an en moyenne depuis dix ans, contre 1,3 % par an dans les niveaux IV (baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent) et V (CAP, BEP ou équivalent). Entre 2003 et 2006, les effectifs ont augmenté de 30 % aux niveaux II (bac + 3, bac + 4) et III (bac + 2), et de plus de 60 % au niveau I (bac + 5, grandes écoles).

En 2006, près d'un apprenti sur cinq prépare un diplôme du supérieur (tableau 1). À l'autre extrémité de l'échelle des diplômés, le niveau V, bastion traditionnel de l'apprentissage, compte encore 235 400 apprentis en 2006, soit près de 60 % des effectifs. Le CAP reste le diplôme le plus préparé en apprentissage (45 %) et voit ses effectifs progresser de nouveau à partir de 2004 (+4,5 % entre 2003 et 2006), après une baisse de 10 % entre 1997 et 2003. Le BEP, quant à lui, s'est essentiellement développé dans les lycées professionnels et ne représente que 20 % des apprentis du niveau V. Au niveau IV, le baccalauréat professionnel et le brevet professionnel (BP) – uniquement proposé en apprentissage – accueillent chacun environ 42 000 apprentis, soit une hausse

de 20 % de leurs effectifs en trois ans. Dans le supérieur, la réforme LMD mise en place en 2002 a eu pour conséquence le fort développement des apprentis inscrits en licence (7 100 apprentis en 2006 contre 3 000 en 2003) ainsi que leur diminution en maîtrise et la disparition des DESS au profit des masters. Au niveau I, 60 % des apprentis préparent un diplôme d'ingénieur. Au niveau II, la majorité des apprentis prépare un diplôme sous tutelle des chambres de commerce et d'industrie (certification RNCP ou diplôme d'école de commerce) ou un diplôme de la filière comptabilité-finances. La licence professionnelle, apparue en 2001, rassemble 35 % des effectifs de ce niveau. Le BTS reste le diplôme le plus représenté au niveau III, avec 80 % des apprentis contre 10 % pour le DUT.

### Les spécialités de la production restent majoritaires

L'apprentissage est orienté vers les formations techniques et professionnelles. Les spécialités relevant de la production demeurent majoritaires (61 %), malgré une lente érosion au profit des spécialités de services induite par le développement de l'apprentissage dans le supérieur (tableau 2).

En effet, la répartition entre les domaines technico-professionnels de la production et des services s'inverse avec le niveau : dominante au niveau V avec 71,5 % des apprentis, la production ne représente plus que 38 % des effectifs au niveau III et 18,5 % au niveau II. Exception à cette règle, le niveau I où les diplômés d'ingénieurs relèvent essentiellement de la production et rassemblent 55 % des effectifs. La moitié des apprentis se concentre sur cinq spécialités : commerce (12,3 %), alimentation (12 %), bâtiment (12 %), coiffure (6,9 %) et mécanique automobile (6,2 %), mais le classement des spécialités en termes d'effectifs diffère selon le niveau (graphique 2).

Le second cycle (niveaux V et IV) est dominé par des spécialités « traditionnelles » comme le bâtiment, l'alimentation ou la coiffure. Aux niveaux supérieurs, l'apprentissage se développe surtout dans les spécialités de la gestion et de la finance, ainsi que dans la production industrielle de haut niveau et dans l'informatique. Les spécialités les plus dynamiques – l'informatique et la gestion-finances qui progressent respectivement de 16 % et 13 % par an, en moyenne, entre 2003 et 2006 – offrent d'ailleurs uniquement des formations dans le supérieur et connaissent de très fortes progressions au niveau I (+35 % et +55 % par an). Dans les spécialités plus traditionnelles, la mécanique, la coiffure, l'agriculture et le commerce (respectivement -0,4 %, +1,2 %, +2,3 % et +2,8 % par an) pâtissent d'une diminution ou d'une augmentation très modérée des effectifs à ce niveau. En revanche, les formations du bâtiment se portent bien, leurs effectifs progressent au niveau V (+7,3 % par an contre +1,5 % pour l'ensemble des spécialités au niveau V).

### Une lente féminisation

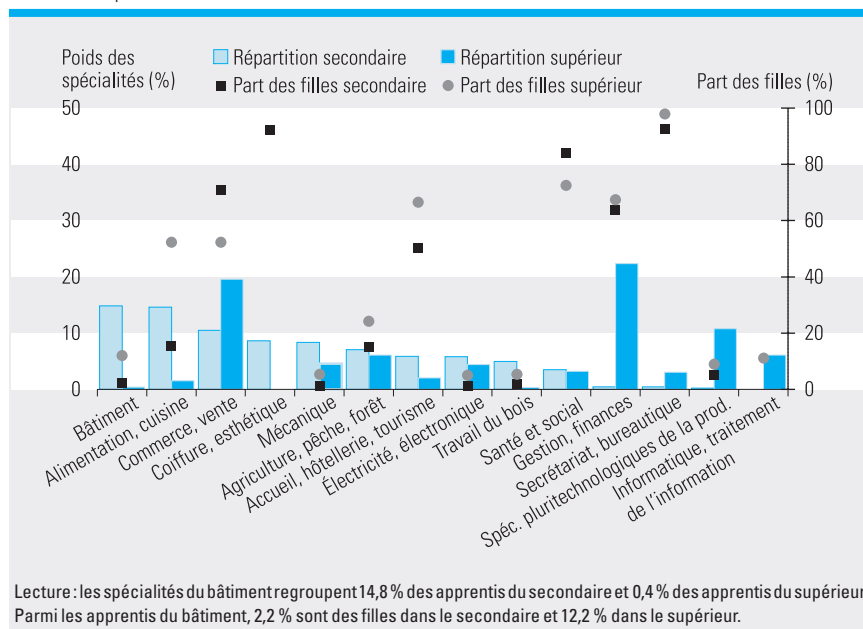
L'élargissement du champ de l'apprentissage au supérieur s'accompagne d'une lente féminisation dans un milieu qui demeure largement masculin, la part des jeunes filles passant de 28,8 % en 1996 à 30,5 % en 2006. En effet, à l'instar des diplômés, les spécialités de formation restent très sexuées : 81 % des garçons choisissent un domaine de la production

**TABLEAU 2 – Répartition des apprentis par domaine de spécialités et par niveau de formation en 2006**  
France métropolitaine + DOM

Domaine de spécialités	Total				Niveau V			Niveau IV			Niveau III			Niveaux I et II		
	Effectif	Répartition (%)	Dont filles (%)	Évolution annuelle moyenne 2003-06 (%)	Effectif	Dont filles (%)	Évolution annuelle moyenne 2003-06 (%)	Effectif	Dont filles (%)	Évolution annuelle moyenne 2003-06 (%)	Effectif	Dont filles (%)	Évolution annuelle moyenne 2003-06 (%)	Effectif	Dont filles (%)	Évolution annuelle moyenne 2003-06 (%)
<b>Domaines disciplinaires</b>	<b>1 202</b>	<b>0,3</b>	<b>52,7</b>	<b>16,7</b>	-	-	-	<b>52</b>	<b>50,0</b>	-	<b>226</b>	<b>47,3</b>	<b>-0,6</b>	<b>924</b>	<b>54,1</b>	<b>20,6</b>
Spécialités pluritechnologiques de la production	9 485	2,3	8,8	5,6	17	17,6	15,6	784	5,0	-1,7	5 017	4,3	6,5	3 667	15,7	6,1
Agriculture, pêche, forêt Transformations	28 041	6,9	16,9	2,3	15 051	14,9	0,3	8 064	15,9	5,8	4 392	23,3	2,4	534	32,6	14,0
Génie civil, constructions, bois	63 457	15,6	14,5	3,6	50 247	13,2	2,7	9 366	11,6	7,5	2 366	29,4	3,3	1 478	51,3	13,4
Matériaux souples	71 206	17,5	2,6	7,0	58 329	2,0	6,3	10 460	4,3	8,0	1 541	9,3	23,0	876	13,8	21,2
Mécanique, électricité, électronique	1 227	0,3	63,8	-2,3	787	56,7	-7,2	250	82,0	3,1	61	91,8	18,1	129	58,9	23,8
<b>Domaines technico-professionnels de la production</b>	<b>248 317</b>	<b>60,9</b>	<b>7,6</b>	<b>3,5</b>	<b>168 319</b>	<b>6,6</b>	<b>2,2</b>	<b>50 419</b>	<b>6,8</b>	<b>5,9</b>	<b>18 963</b>	<b>12,4</b>	<b>7,3</b>	<b>10 616</b>	<b>18,8</b>	<b>9,5</b>
Spécialités plurivalentes des services	27	0,0	37,0	0,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27	37,0	0,0
Echanges et gestion	74 938	18,4	62,3	5,6	27 252	67,0	-1,0	12 430	60,5	7,8	21 524	60,4	10,5	13 732	57,3	12,5
Communication et information	13 031	3,2	45,3	7,7	2 002	38,2	-5,5	2 233	67,1	2,6	4 992	57,5	10,8	3 804	20,3	17,6
Services aux personnes	68 013	16,7	75,6	3,2	37 070	71,6	0,5	26 428	82,1	5,3	3 967	71,5	15,9	548	65,5	47,1
Services à la collectivité	2 281	0,6	37,2	15,9	748	38,1	14,0	389	28,8	16,5	644	35,6	11,5	500	44,4	26,2
<b>Domaines technico-professionnels des services</b>	<b>158 290</b>	<b>38,8</b>	<b>66,2</b>	<b>4,8</b>	<b>67 072</b>	<b>68,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>41 480</b>	<b>74,3</b>	<b>5,9</b>	<b>31 127</b>	<b>60,8</b>	<b>11,2</b>	<b>18 611</b>	<b>49,6</b>	<b>14,4</b>
<b>Total</b>	<b>407 809</b>	<b>100,0</b>	<b>30,5</b>	<b>4,1</b>	<b>235 391</b>	<b>24,2</b>	<b>1,5</b>	<b>91 951</b>	<b>37,3</b>	<b>5,9</b>	<b>50 316</b>	<b>42,5</b>	<b>9,6</b>	<b>30 151</b>	<b>38,9</b>	<b>12,7</b>

Source : DEPP-enquête SIFA

**GRAPHIQUE 2 – Répartition des principales spécialités et poids des filles dans chaque spécialité, par niveau, en 2006**  
France métropolitaine + DOM



Source : DEPP-enquête SIFA

et 85 % des filles étudient dans un domaine des services. La parité est atteinte uniquement dans le domaine accueil-hôtellerie-tourisme. Les spécialités de services se développant principalement dans le supérieur, la part des filles s'élevé avec le niveau de formation : au niveau V, un quart des apprentis sont

des filles contre près de la moitié au niveau II (tableau 1). En revanche, au niveau I, les diplômés d'ingénieurs attirent peu le public féminin car ils relèvent principalement du domaine de la production. Indépendamment des spécialités, les filles sont globalement plus présentes dans le supérieur que dans le secondaire,

excepté en commerce-vente et santé (graphique 2). Ainsi, dans les spécialités de la production, 30 % des apprentis sont des filles au niveau II, contre 7,6 % au niveau V. Compte tenu de cette spécialisation selon le sexe, le choix de formation est plus réduit pour les filles : la moitié des filles se concentre dans le commerce et la coiffure, la moitié des garçons dans l'alimentation, le bâtiment, l'automobile et la mécanique-électronique. Dans le secondaire, trois spécialités rassemblent deux tiers des filles (coiffure, commerce, accueil-hôtellerie-tourisme) alors qu'il en faut sept pour obtenir la même proportion de garçons.

### Les trois visages de l'apprentissage

Une analyse factorielle des correspondances et une classification réalisées sur les diplômes préparés et le sexe des apprentis permet de mettre en évidence trois profils de spécialités correspondant à trois « visages » bien distincts de l'apprentissage actuel.

D'un côté, des spécialités que l'on peut qualifier de « traditionnelles » : très

sexuées, elles sont essentiellement, voire exclusivement, présentes aux niveaux V et IV. Les spécialités de la coiffure et de la santé (en particulier le diplôme de préparateur en pharmacie) comptent plus de 90 % de filles et offrent uniquement des CAP et des brevets professionnels. Pour les garçons, on distingue deux sous-groupes. Les spécialités du bâtiment, de l'alimentation, du bois, des mines et de l'énergie – qui regroupent un tiers des effectifs – n'ont qu'un apprenti sur dix dans le supérieur. 75 % des apprentis de ces spécialités préparent un CAP, éventuellement prolongé par un BP (11 %). L'agriculture, l'automobile et l'électricité-électronique (26 % des apprentis) laissent une part plus large au BEP (18 % contre 30 % pour le CAP) et débouchent davantage sur un baccalauréat professionnel (18 %), le secondaire totalisant en moyenne 70 % des apprentis dans ces spécialités.

De l'autre côté, des spécialités au développement plus récent dans l'apprentissage et dans lesquelles les niveaux supérieurs sont prépondérants. Les spécialités disciplinaires, l'informatique, les spécialités plurivalentes des échanges, de la gestion et de la communication et les ressources humaines se déclinent quasi exclusivement aux niveaux supérieurs et sont relativement mixtes. Les niveaux II et I rassemblent entre 50 % et 80 % des apprentis et le DUT est particulièrement développé dans ces spécialités. La comptabilité, la gestion et les finances sont majoritairement féminines (60 % de filles). 90 % des apprentis y préparent un diplôme du supérieur et 55 % un diplôme de niveau III, niveau qui se compose uniquement de BTS et du DECF (diplômes d'études comptables et financières). Enfin, les spécialités pluritechnologiques de la production et du génie civil ainsi que la mécanique sont très masculines et rassemblent 60 % des apprentis ingénieurs (mais seulement 4 % du total des apprentis). Le supérieur représente les trois quarts des effectifs de ces spécialités. Enfin, un troisième profil se compose principalement des spécialités commerce, vente et accueil-hôtellerie-tourisme. Assez féminisées, elles sont présentes à tous les niveaux en proportion importante (entre 20 % et 30 % de chaque niveau). Ce sont

les spécialités qui ressemblent le plus à une filière complète d'apprentissage et qui offrent ainsi les meilleures opportunités de poursuites d'études.

## Deux profils de recrutement distincts

L'orientation très précoce vers l'apprentissage est en baisse : 7,7 % des entrants n'ont pas atteint la classe de troisième (*graphique 3*). Ils étaient 13,5 % en 2000. En 2006, les apprentis ont en moyenne 18,7 ans (18,5 ans pour les garçons et 19,2 pour les filles), l'âge minimum pour entrer en apprentissage étant de 15 ans (sous réserve d'avoir achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire). Le développement de l'apprentissage dans le supérieur a pour conséquence le « vieillissement » des apprentis, la part des apprentis âgés

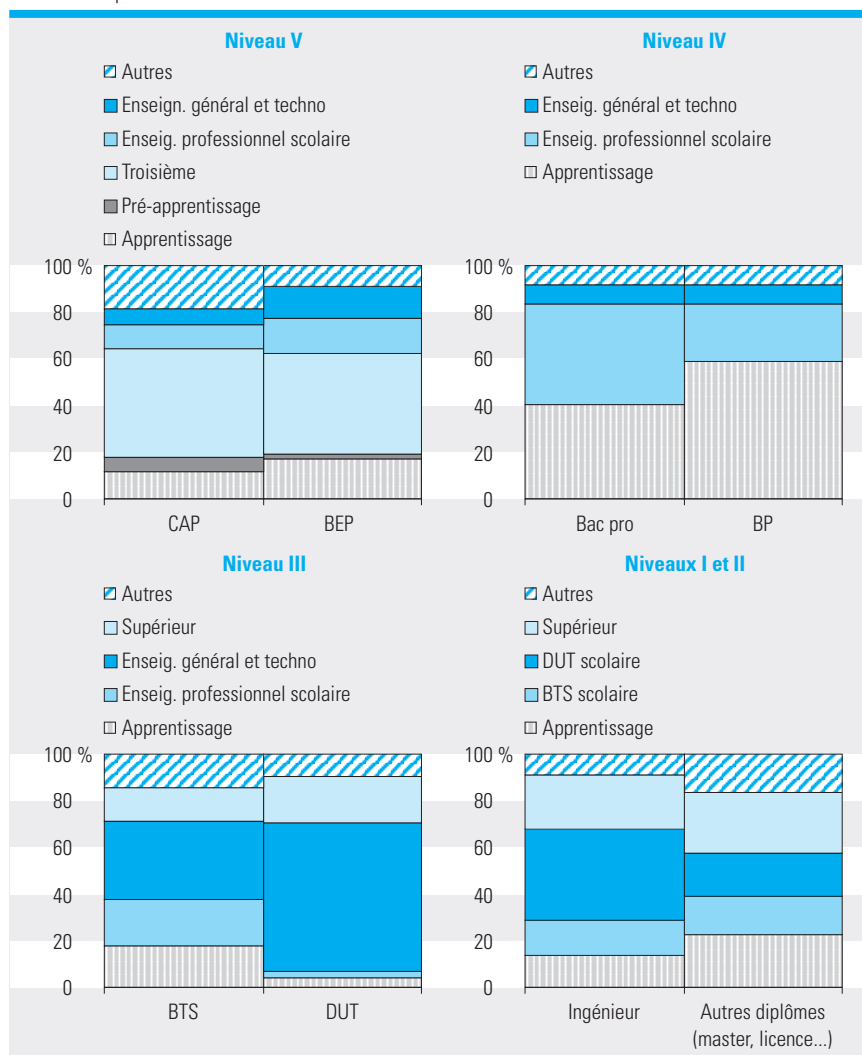
de 20 ans ou plus passant ainsi de 28,8 % en 2003 à 32,3 % en 2006.

Les profils des nouveaux apprentis sont très différents selon le niveau préparé.

Au niveau V, 73 % des apprentis inscrits en première année viennent du système scolaire et plus de la moitié directement du collège. 30 % préparaient déjà un diplôme de niveau V l'année précédente (sous statut scolaire ou en apprentissage) et près de 10 % étaient inscrits en niveau IV. Préparer un diplôme de même niveau ou de niveau inférieur à celui précédemment préparé peut résulter d'une stratégie de spécialisation (préparation d'une mention complémentaire après obtention d'un CAP, par exemple) ou de diversification (CAP de pâtissier après un CAP de boulanger). Cela peut aussi témoigner d'une réorientation après un échec dans le niveau supérieur ou dans la voie scolaire. Le niveau des

**GRAPHIQUE 3 – Origine scolaire des apprentis inscrits en première année de formation, hors cursus en un an**

France métropolitaine + DOM



Source : DEPP-enquête SIFA

entrants en BEP est légèrement supérieur à ceux du CAP. Les élèves issus du préapprentissage ou de classes inférieures à la troisième sont moins nombreux ; ils sont plus nombreux à être déjà passés par un niveau V ou IV. À l'entrée du niveau IV, un jeune sur deux est déjà passé par l'apprentissage (essentiellement au niveau V). À ce niveau, les réorientations (stagnation dans le niveau ou préparation d'un diplôme de niveau inférieur à celui ou ceux déjà acquis) concernent essentiellement des élèves issus du système scolaire. Le baccalauréat professionnel recrute majoritairement dans le système scolaire (six apprentis sur dix en sont issus, titulaires le plus souvent d'un BEP). La proportion est inverse pour le BP, qui constitue un prolongement naturel du CAP en apprentissage dans certaines spécialités.

Si le niveau IV fait souvent naturellement suite à un niveau V en apprentissage, les niveaux supérieurs recrutent peu d'anciens apprentis. À partir du niveau III, seul un apprenti sur cinq entrant en première année était déjà en apprentissage l'année précédente. Les apprentis du supérieur sont essentiellement recrutés dans l'enseignement général et technologique pour le DUT et dans le supérieur sous statut scolaire aux niveaux I et II. Le BTS est davantage ouvert aux sortants de l'enseignement professionnel, mais les anciens apprentis ne représentent que 20 % des entrants à cette formation. L'origine scolaire des apprentis montre donc qu'il n'existe pas de véritable « filière apprentissage » permettant à un jeune préparant un CAP d'aller jusqu'au diplôme d'ingénieur.

Le niveau d'origine des apprentis diffère également selon le sexe. Le niveau d'entrée des filles est globalement plus élevé : elles sont moins nombreuses à passer par le préapprentissage (3,5 % des arrivantes en niveau V, contre 9 % pour les garçons) ou à ne pas atteindre la troisième (5,9 % contre 13,2 % pour les garçons). L'apprentissage apparaît plutôt comme une solution « par défaut » pour les filles. Elles tentent davantage de se maintenir dans le système scolaire, et surtout dans la voie générale et technologique, au risque de devoir se réorienter plus fréquemment. Ainsi au niveau IV, elles sont 12,6 % à être

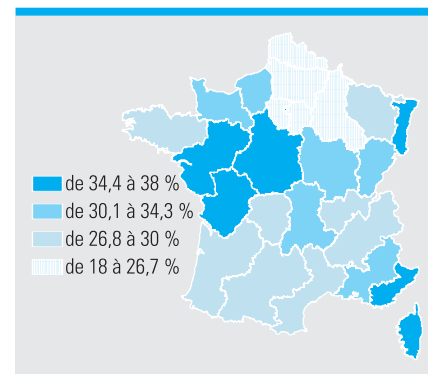
issues du lycée d'enseignement général et technologique (6 % pour les garçons). De même, 17 % des nouvelles inscrites en apprentissage au niveau III viennent de l'université, contre 12 % des garçons.

## Des situations académiques contrastées

L'apprentissage est inégalement réparti sur le territoire, témoignant à la fois de traditions éducatives locales (forte ou faible orientation vers les formations professionnelles, choix de la voie scolaire ou de l'apprentissage) et de l'action des conseils régionaux, principaux acteurs des politiques de formation professionnelle. Quatre régions (Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Pays de la Loire) concentrent plus de 40 % des apprentis (tableau 3). Ces régions sont également en tête du classement des effectifs d'apprentis dans le supérieur, l'Île-de-France rassemblant à elle seule 45 % des apprentis des niveaux I et II.

La hiérarchie des académies diffère si l'on considère le poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel (voir la carte). L'apprentissage est peu développé dans les DOM (moins de 10 % en Guadeloupe et en Guyane) et dans les académies du Nord et de la région parisienne (Lille, Amiens, Reims, Créteil, Versailles). En revanche, la tradition de l'apprentissage est particulièrement présente à Nantes, Strasbourg, Poitiers, où la formation

Poids de l'apprentissage de niveau V et IV dans l'enseignement professionnel



Source : DEPP-enquête SIFA

TABLEAU 3 – Répartition des apprentis par académie et niveau de formation  
France métropolitaine + DOM

Académie	Effectifs 2006			Évolution 2003-2006 (en %)
	Niveaux V et IV	Niveaux III, II et I	Total apprentis	
Aix-Marseille	17 319	3 571	20 890	6,5
Amiens	9 887	2 302	12 189	10,2
Besançon	7 667	1 940	9 607	12,1
Bordeaux	15 069	2 479	17 548	11,5
Caen	9 415	1 150	10 565	7,9
Clermont-Ferrand	7 487	837	8 324	10,8
Corse	1 460	104	1 564	26,0
Créteil	14 185	5 825	20 010	13,7
Dijon	10 723	1 036	11 759	5,1
Grenoble	14 804	3 386	18 190	17,0
Lille	15 303	3 471	18 774	14,8
Limoges	3 384	405	3 789	18,7
Lyon	14 953	5 631	20 584	17,5
Montpellier	11 792	1 987	13 779	16,8
Nancy-Metz	13 843	2 615	16 458	13,2
Nantes	25 677	4 616	30 293	7,4
Nice	11 169	1 849	13 018	25,4
Orléans-Tours	15 886	2 697	18 583	13,6
Paris	11 482	9 635	21 117	12,3
Poitiers	11 584	1 922	13 506	9,6
Reims	7 340	1 021	8 361	8,8
Rennes	15 461	2 644	18 105	12,4
Rouen	11 940	2 719	14 659	7,5
Strasbourg	11 858	2 205	14 063	11,6
Toulouse	13 840	2 818	16 658	13,8
Versailles	17 520	10 795	28 315	20,0
<b>France métropolitaine</b>	<b>321 048</b>	<b>79 660</b>	<b>400 708</b>	<b>12,7</b>
Guadeloupe *	793	237	1 030	n.d.
Guyane	228	0	228	22,6
La Réunion	3 682	334	4 016	8,9
Martinique	1 591	236	1 827	41,4
<b>France métro + DOM</b>	<b>327 342</b>	<b>80 467</b>	<b>407 809</b>	<b>12,7</b>

\* Un CFA non répondant à l'enquête en 2006.

Source : DEPP-enquête SIFA

professionnelle est très développée, mais également à Paris (36 %), Nice, Strasbourg et en Corse. Au niveau III, l'apprentissage représente plus de 20 % de l'enseignement professionnel dans les académies de Besançon, Lyon, Poitiers, Strasbourg, Rouen, Nantes et en Île-de-France, tandis que ce taux est inférieur à 8 % dans les académies de Limoges et Clermont-Ferrand.

L'offre de formation en termes de niveaux proposés par les académies est également hétérogène. En Île-de-France, 38 % des apprentis suivent une formation de niveau III et plus, contre 20 % sur l'ensemble du territoire. Les régions du nord de la France (académies de Lille, Amiens et Rouen) ainsi que Rhône-Alpes et Franche-Comté ont également un apprentissage dans le supérieur plus développé que la moyenne du pays, allant de pair avec

un niveau IV important. À l'opposé, dans les académies de Corse, Dijon, Caen, Clermont-Ferrand, Nice et Reims, le taux d'apprentis dans le niveau V est supérieur de plus de 10 points à la moyenne nationale et l'apprentissage aux niveaux supérieurs reste très faible. Les académies de Nantes, Limoges et Nancy-Metz se caractérisent par une spécialisation dans le niveau IV. Entre les rentrées 2005 et 2006, les effectifs d'apprentis augmentent dans toutes les académies, sauf dans les DOM, à Aix-Marseille (- 4,2 %) et à Dijon (- 0,1 %), ces deux académies étant également les seules à enregistrer un recul de l'apprentissage dans le supérieur. À Nice, Poitiers et Toulouse, la croissance des effectifs est supérieure à 10 %. Le nouvel essor de l'apprentissage depuis 2004 doit être nuancé selon les régions. La croissance des

effectifs atteint 26 % sur trois ans dans les académies de Corse et de Nice et dépasse 18 % à Limoges et Versailles. En revanche, elle est inférieure à 8 % à Nantes, Rouen, Caen, Aix-Marseille et Dijon. Les plus importantes progressions s'expliquent par une hausse des effectifs à tous les niveaux, et plus particulièrement dans le supérieur où le nombre d'apprentis a été multiplié par trois à Nice et par deux en Corse et à Limoges sur la période 2003-2006. Il faut dire que l'apprentissage dans le supérieur pour ces académies est parmi le moins développé de France. Le niveau V recule à Paris (- 5 % sur trois ans) et stagne à Poitiers, Amiens, Rouen et Caen. Il gagne 8 % en Rhône-Alpes et dans les académies de Besançon, Montpellier et Rennes.

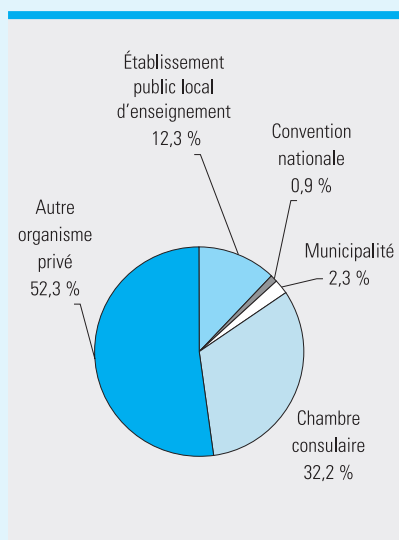
**Aurélie Demongeot et  
Élodie Leprévost, DEPP A1**

### 1 050 CFA gestionnaires et 2 015 sites de formation

La plupart des centres de formation d'apprentis (CFA) sont créés par une convention entre une région et un organisme gestionnaire. En 2006, 84,5 % des apprentis sont en formation dans un CFA géré par un organisme privé (chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers, fédérations professionnelles, entreprises...).

#### Répartition des apprentis selon l'organisme gestionnaire du CFA en 2006

France métropolitaine + DOM



Source : DEPP-enquête SIFA

Un CFA propose, en moyenne, l'accès à 3,5 diplômes et 4,5 spécialités, réparties dans 2,6 domaines de spécialités. Un quart des CFA n'offre qu'une spécialité ou qu'un niveau de diplôme. 43 % des CFA délivrent uniquement des diplômes de niveaux V et IV. En revanche, peu de CFA (15 %) proposent exclusivement des diplômes du supérieur. La moitié des CFA prépare à au moins un diplôme de niveau III, alors que ce niveau ne représente que 12 % des apprentis. L'apprentissage dans le supérieur ne se veut donc pas en rupture avec l'apprentissage traditionnel, mais s'intègre au contraire à des structures de formation préexistantes. Les spécialités technico-professionnelles des services, pourtant minoritaires en termes d'effectifs, sont présentes dans la quasi-totalité des CFA. Près d'un quart des CFA propose même uniquement des spécialités de services, alors que seuls 5 % des CFA sont spécialisés dans les domaines de la production. Les spécialités agricoles et les spécialités du domaine échanges et gestion sont celles qui comptent le plus de CFA « exclusifs ». À l'inverse, les spécialités dont les effectifs sont les plus faibles sont généralement préparées dans des CFA très diversifiés.

#### Source et champ

**Source.** Les données présentées sont issues du nouveau système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) mis en place pour la première fois à la rentrée 2006. Cette base nationale de données individuelles recense de façon exhaustive les apprentis inscrits et présents au 31 décembre 2006, en métropole et dans les DOM. Elle permet de disposer d'une information plus riche et d'effectuer davantage de croisements de variables que l'ancienne enquête 51 sous forme agrégée. À terme, elle permettra de suivre les apprentis d'une année sur l'autre afin de réaliser des études de parcours.

**Champ.** Les établissements sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale accueillent près de 92 % des apprentis, ceux du ministère de l'Agriculture et de la Pêche 6,7 %, le reste des apprentis se partageant dans des établissements dépendant principalement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou du ministère de la Santé.